

Jeune Womas, 51 ans, demeurant rue de l'Épée, cour Vincart, contre une autre ménagère, Augusta Coochery, 31 ans, demeurant rue Watt qui a brisé cinq carreaux de vitres à ses fenêtres. Une enquête est ouverte.

Les accidents de travail. — Un tailleur, Alphonse Blomme, 30 ans, demeurant à Tourcoing, travaillant chez M. Motte et Bourgeois, blessé à l'avant-bras droit qui a été fraichement soigné.

Un homme de peine, Laurent Vanlaere, 19 ans, demeurant à Lys, blessé chez M. Bernard, rue des Longues-Haies, à l'épaule gauche, 15 jours de repos.

Un tailleur, Pierre Roels, 20 ans, demeurant rue de la Limie, cour de l'Enfant-Perdu, travaillant chez MM. Motte et Bourgeois, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

Au poignard de l'épée, un trieur, Victor Lefebvre, 30 ans, demeurant quai de Watrelois, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

Au tesson de M. M. Trouost et Barmano, rue d'Élan, un ouvrier, Alfred Bonna, demeurant rue Descares, blessé au coude droit, 15 jours de repos.

À la filature de MM. Mullier frères, rue de l'Ommelet, un bachelier, Pierre Stubbe, 15 ans, demeurant rue de Tourcoing, cour Pilo, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

Un ouvrier, Charles Wick, boulevard de Fourmies, une usancière, Palmyre Gheldof, 40 ans, demeurant rue Montgottier, blessée à la main droite, 15 jours de repos.

Meule avinée. 600 kilos de pois de mauvaise qualité saisis au Minck, vendredi matin.

Maladies de la Peinture. — Dispensaire des docteurs de Tourcoing, 15, rue de Saint-Georges, Roubaix. Consultations gratuites pour les indigents, jeudi à 4 heures.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

40, rue de la Gare, à ROUBAIX
33, rue Carnot, à TOURCOING

Paiement de la présente sans aucuns frais des coupons à l'échéance du 1er juillet dont les prix sont connus.

Ordres de Bourse en France et à l'étranger — Souscription sans frais à toutes émissions — Mise en règle de titres — Garde de titres.

Garantie contre le remboursement au pair. — Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. — Économie et encaissement d'effets de commerce. — Transports de fonds. — Billets de crédits circulants.

État-civil de Roubaix

du 20 juin

Nécessaires. — Maurice Vermaer, rue du Parc, 9. — Julien Verstraete, rue Blanche-Maison, 7. — Joseph Vandenbroucke, rue Blanche-Maison, 7. — Robert Dupuy, rue du Commerce, 8. — Raymond Dubart, rue de Rome, cour M. Roelens, 11. — Irène Dubart, rue de Rome, cour M. Roelens, 11. — Emile Dubart, 16 mois, rue de la Vierge, 57. — Anna Vivral, 10 heures, rue de Naples, 67. — Rosine Desobry, 3 mois, rue Lefebvre, cour Bourcier, rue de la Vierge, 57. — Emile Decrès, 3 ans, rue de la Vierge, 57. — Anna Vivral, 10 heures, rue de Naples, 67. — Rosine Desobry, 3 mois, rue Lefebvre, cour Bourcier, rue de la Vierge, 57. — Emile Decrès, 3 ans, rue de la Vierge, 57.

WATRELOIS

Un incendie à la ferme Filpo-Doutrouigne. — Vendredi soir, à dix heures moins un quart, un incendie s'est déclaré à la ferme Filpo-Doutrouigne. M. Filpo-Doutrouigne, qui est absent, a été avisé par un domestique à la ferme, se rendant dans la cour, et vit la toiture toute en flammes. Le feu s'est communiqué aux bâtiments, et a été éteint par les pompiers de la commune. Deux jeunes gens qui se trouvaient dans la ferme, MM. Louis Carlin et Victor Filpo-Doutrouigne, ont été blessés par les chutes de débris, contusionnés du bâtiment et du feu venant de se produire.

Ce bâtiment, formant corps de logis, et édifié par M. et Mme Henri Filpo-Doutrouigne, domine en façade sur la route de la Vallée. Il a été construit par M. Filpo-Doutrouigne, et a été incendié par le feu qui a duré deux heures. On se hâta de préserver les petites constructions attenantes. Le bâtiment formant étable et écurie était seul, ainsi que les écuries.

Le feu s'est communiqué à la ferme Filpo-Doutrouigne, et a duré deux heures. On se hâta de préserver les petites constructions attenantes. Le bâtiment formant étable et écurie était seul, ainsi que les écuries.

Le bâtiment incendié était très ancien et construit en bois. Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

Le feu a duré deux heures et a causé de graves dommages. Les pompiers de la commune ont travaillé pendant deux heures pour éteindre le feu.

État-civil de Watrelois

du 20

Nécessaires. — Romanie Kuypers, Winhou, — Julien Deschapper, Touquet.

OROX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Juin 1901 (suite)

Budget de l'Épave et du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ces comptes et de les soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte du Bureau de bienfaisance. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

Compte de l'Épave. — M. le commissaire a été chargé de prendre connaissance de ce compte et de le soumettre au conseil.

bis de 15 mètres cubes. Le cabinet d'aisances, infect, est construit sur un simple trou creusé dans la terre, pas même de tonneau.

Maison N° 140. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 141. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 142. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 143. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 144. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 145. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 146. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 147. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 148. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 149. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 150. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 151. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 152. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 153. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 154. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 155. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 156. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 157. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 158. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 159. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 160. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 161. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 162. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 163. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 164. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 165. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 166. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 167. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 168. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 169. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 170. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 171. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 172. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 173. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 174. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Maison N° 175. — Identique à la maison précédente, et logent une mère et trois enfants. Des accidents sont à craindre, et il est urgent d'y remédier.

Rien à redire à cela. Qui donc s'opposait à une mesure urgente de salubrité?

Pourtant, le citoyen Quivron trouva le moyen de faire une piquante révélation au sujet de l'augmentation de personnel demandée par M. le Maire.

Augmenter le personnel, c'est très bien, M. le Maire, dit-il en substance, ce sera le moyen de caser quelques membres de la Solidarité républicaine. Personne ne peut prétendre entrer comme employé ou ouvrier dans les services municipaux s'il ne fait partie de la Solidarité dont M. Dron est le chef. Quant aux socialistes, qui sont déjà les victimes des patrons et de l'U. S. et P. S. ils sont encore bien plus les victimes de votre Solidarité républicaine. Pour eux, ils peuvent mourir de faim; il n'y a pas de place.

M. Dron a été, comme bien on le pense, ennuyé de cette boutade cruelle. Jusque-là ses adversaires seuls avaient osé dire, dans leurs réunions, ou écrire, dans leurs journaux, que le député-maire avait créé, pour son service, une armée de fonctionnaires rampants et serviles.

Mais M. Dron avait haussé les épaules. « J'ai mon armée électorale de fonctionnaires rampants, pensait-il, je ne serai pas si sot que de le laisser à elle. Elle ne me coûte pas cher, surajouté qu'elle paie, puisque ce sont les contribuables qui paient à bon droit les fonctionnaires rampants et serviles. »

C'est injuste, disaient les adversaires. L'impôt, continuait-il, partait de M. le député-maire, l'essentiel c'est que je sois le plus fort.

Déormais, les adversaires ne sont plus seuls à reprocher à M. Dron de faire du fonctionnarisme un système politique dont la force n'échappe à personne. Les fonctionnaires rampants et serviles, dans leurs malins, tous les secrets de la population et l'ingénierie à laquelle on les a dressés les rend maîtres de bien des consciences, surtout de celle des pauvres gens.

Le citoyen Quivron qui a été élu sur la liste municipale présentée par M. Dron, qui est au courant de ce qui se passe dans les comités d'habitants n'est pas un adversaire du député-maire.

C'est plutôt un ami envers lequel on n'a pas de grands engagements pris et qui se venge aujourd'hui en raillant, comme on dit, les pieds dans le plat.

Nul, dit-il, n'est admis à un emploi public s'il n'est fait partie de la Solidarité républicaine. Voilà un aveu qu'il faut retenir.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

à la gare des Francs

M. Varrus, chef de gare à Tourcoing-Les-Francs, étant en congé, était remplacé, vendredi soir, par M. Gremier, attaché à l'inspection principale à Lille, à 8 heures 1/4 du soir, ce dernier quittait la gare en emportant la recette de la journée et se rendait à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Dans la nuit, d'audacieux cambrioleurs s'introduisirent dans la gare, et dont il parvint à s'en rendre compte, sans qu'aucun employé, descendant, à l'aide d'une forte pince-moussoir, le cambrioleur qui se trouvait fixé dans la muraille. Cela fait, ils réintégrèrent le tiroir-caisse d'un employé et emportèrent une somme de 7 à 8 francs qui s'y trouvait.

Ce premier résultat les mit en appétit, satisfaisant le coffre-fort, qui pesa 80 kilos, ils le transportèrent dans la salle aux marchandises, éloignées des bureaux de la gare d'un rayon cent mètres. Là se trouvait un coffre-fort, dans lequel se trouvait la recette de la journée et se rendant à l'estaminet du Nouveau Signal d'Arras, tenu par les époux Péllion, rue des Francs. C'est dans cette maison qu'il avait établi son domicile.

Comme il n'y avait aucun train de nuit, les portes de la gare furent fermées à dix heures, par un employé à 10 heures 40.

Réunion de commission.

— Demain lundi, à 8 heures du soir, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville une réunion de la commission instituée en vue de régler les concours de chant et de déclaration du 14 juillet.

Jeux de boules à la piscine. — Le sieur Henri Leppers, cabaretier au Rendez-vous de la Boule, boulevard de Wincocq, a été autorisé à organiser les concours de boules de la piscine, le 14 juillet, de 8 heures à 10 heures.

Les accidents de travail. — Henri Desobry, 18 ans, bachelier, demeurant rue de Reims, cour d'Halluina, a eu le genou gauche comprimé par le porte-roue d'un métier. Soins du docteur Gatteau; repos de 15 jours.

Arthur Dely, 36 ans, manœuvre, rue de la Guinguette, à Roubaix, a eu le pied gauche écrasé par la chute d'un pot sur sa tête. Soins du docteur Gatteau; repos de 15 jours.

Joseph Pansa, 18 ans, bachelier, demeurant rue Dupuytren, a eu le milieu gauche écrasé par une roue de chariot de son métier. Soins du docteur Gatteau; repos de 15 jours.

Albert Dely, 17 ans, tailleur, rue des Flamants, 38, a été